



2016-12
302

01 - OUVERTURE DE LA SESSION
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, ce 12 décembre 2016 à 08:00 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Michel Flamand
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Jessy Grondin
Siège #6 - Claude Blais

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après la vérification du quorum, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jessy Grondin et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-12
303

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
01 - OUVERTURE DE LA SESSION

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2017

03.01 - Budget 2017

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par Mme Carole Dubois, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

03 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2017

03.01 - Budget 2017

Considérant que, le Conseil municipal suite à l'étude fait la présentation et le dépôt d'un budget équilibré pour l'exercice financier 2017;

Considérant que, un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Blais, appuyé par M. Michel Flamand

Que, le Conseil municipal adopte le budget des opérations financières de la municipalité de Saint-Gilles pour l'année 2017 tel que présenté avec un équilibre des revenus et des dépenses pour un montant de 3 381 257.00 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Carole Dubois, et résolu à l'unanimité que cette séance spéciale d'adoption du budget soit levée à 20:11.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-12
304**

**2016-12
305**